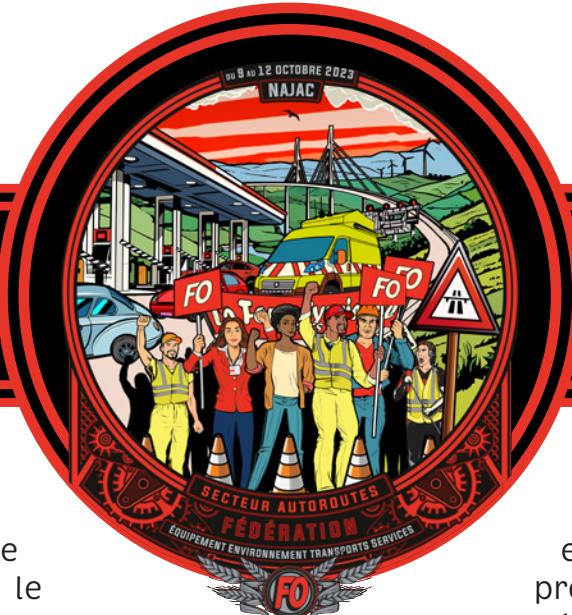


AUTOROUTES



Le Congrès constate que la situation sociale dans le secteur des autoroutes et des ouvrages d'art à péages, telle que décrite dans la résolution s'est dégradée depuis le dernier Congrès fédéral. La course effrénée et irraisonnée aux recherches de gain de productivité et de rentabilité continue de s'amplifier et a des conséquences néfastes pour les personnels et les usagers. La négociation d'accords dans cette branche, s'est longtemps bornée à la négociation obligée par les pouvoirs publics quand bien même les organisations syndicales, dont FO, ont proposé des thèmes susceptibles d'améliorer les conditions de vie et de travail des salariés dans un secteur pourvu de « grain à moudre » !

Le Congrès constate la volonté de la commission sociale de l'ASFA de reprendre une dynamique de négociation et reste attentive sur ce sujet.

EMPLOI

Le Congrès continue de dénoncer les suppressions d'effectifs sous forme de restructuration de services, de mutualisation et de synergies entre les sociétés. Le Congrès condamne les licenciements abusifs et les autres départs non-naturels

et affirme que ces suppressions d'effectifs se font au détriment de la sécurité des usagers et des salariés.

Constatant que la baisse générale des effectifs dans les sociétés d'Autoroute a un impact substantiel sur la qualité de vie et les conditions de travail. Le Congrès exige la mise en place des personnels nécessaires pour assurer les missions et la sécurité des personnels et des usagers. Il exige également l'arrêt de la précarisation des effectifs par une utilisation abusive de la sous-traitance.

Le Congrès condamne l'utilisation du prétexte écologique pour des raisons économiques.

A titre d'exemple l'automatisation généralisée des moyens de perception du péage¹ de jour comme de nuit générant de multiples problèmes pour les personnels comme pour les usagers. Les mises en place, déjà effectuées ou à venir, confirment les effets négatifs pour les salariés anticipés par la fédération : suppression de postes, mobilité forcée, accompagnement social quasi-inexistant, ...

Le Congrès exige que la Commission sociale de l'Association Professionnelle des Sociétés concédées (ASFA) se saisissent immédiatement du sujet afin que

¹ Péage à flux libre / Free Flow

les organisations syndicales de la Branche puissent être correctement informées et agir en conséquence. Le Congrès s'inquiète du développement des nouvelles technologies et de l'arrivée de l'intelligence artificielle dans les sociétés d'autoroute et s'opposera à ce que cette évolution se fasse au détriment des conditions de vie et de travail des salariés.

Le Congrès constate que la branche met en place les outils adéquats pour mener une politique de formation professionnelle au niveau de la branche en associant les organisations syndicales. Le Congrès demande aux entreprises d'amplifier cette politique afin d'offrir aux salariés une véritable perspective de formation professionnelle et de ne pas céder à ses démons d'autrefois, c'est-à-dire de ne pas sciemment occulter les organisations syndicales des décisions sur ce sujet.

CARRIERE

Le Congrès s'inquiète des évolutions de carrière des salariés qui diminuent considérablement et regrette que la formation professionnelle ne soit plus utilisée pour donner accès à une évolution ou une promotion interne.

Le Congrès demande que les outils de formation professionnelle déployés au niveau de la branche soient sciemment utilisés pour le seul besoin du salarié.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Congrès constate que la dégradation des conditions de travail de l'ensemble des personnels continue de s'amplifier, entraînant une forte augmentation des charges de travail et des risques psychosociaux se traduisant par un mal-être voire de la souffrance au travail, arrêts de travail à répétition, démissions, ruptures conventionnelles, mutations forcées et autres.

Le Congrès exige que tous les accidents de travail et les

presqu'accidents soient systématiquement déclarés par les sociétés d'autoroute.

La crise sanitaire a malheureusement confirmé ce que FO a dénoncé lors de la mise en place des CSE, à savoir le rôle majeur et essentiel du CHSCT dans l'entreprise. Le Congrès mettra donc tout en œuvre pour que les salariés du secteur soient réellement protégés dans l'accomplissement de leurs missions en exigeant que le CHSCT reprenne sa place d'instance contraignante dans l'entreprise.

SALAIRS

Au vu de la situation économique et inflationniste, le Congrès constate un tassement des grilles de rémunérations annuelles garanties. En conséquence, le Congrès revendique une revalorisation réelle des salaires directs, donc hors éléments accessoires, une sécurisation des rémunérations notamment la partie variable due à l'activité professionnelle fluctuante et une remise à plat des classifications permettant de définir une nouvelle classification assortie d'une revalorisation des métiers et une prise en compte des sujétions liées aux postes.

Les négociations sur ce sujet depuis le dernier Congrès démontrent que cette revendication reste d'actualité.

Le Congrès exige qu'une négociation sur les classifications se mettent en place au niveau de la branche.

SECURITE DES PERSONNELS

Le Congrès réaffirme que les contrats de plan négociés entre les concessionnaires d'autoroutes et l'Etat ne répondent plus aux exigences liées à la délégation de service public et exige de l'Etat un contrôle accru et renforcé.

Le Congrès s'insurge de l'augmentation des accidents de circulation sur le tracé et notamment des accidents impliquant des personnels autoroutiers dont des accidents mortels. L'implication des sociétés d'autoroutes, soulignée lors du dernier



Congrès reste d'actualité mais est largement entachée par leur refus de mettre en place, au niveau de la branche professionnelle, les outils sociaux permettant la protection des salariés en fin de carrière. Sur ce sujet, le Congrès exige l'amplification des politiques de prévention à destination des personnels et des usagers.

Le Congrès dénonce le désengagement des pouvoirs publics en matière de prévention et d'intervention liés à la sécurité et demande la mise en place d'une réflexion sur l'ensemble des expérimentations en cours ou souhaitées en matière de protection des salariés et des usagers. De fait, le Congrès exige des pouvoirs publics et de l'ASFA qu'ils prennent toutes leurs responsabilités dans le domaine de la Sécurité Routière, y compris au travers de la mise en place de moyens financiers, techniques et humains.

DEVELOPPEMENT

Le Congrès mandate les instances fédérales pour continuer d'amplifier les échanges avec nos camarades européens et internationaux sur les sujets liés au secteur autoroutier, qui ont un impact sur le devenir des salariés.

Le Congrès affirme que l'unité d'action des syndicats FO des sociétés d'autoroutes et ouvrages d'art à péage contribue à en-

granger des victoires pour les salariés du secteur et soutient le combat mené en permanence par ses syndicats FO présents dans les sociétés d'autoroutes pour lutter contre les politiques récessives mises en œuvre par leurs dirigeants.

Le Congrès demande à ses syndicats affiliés de tout mettre en œuvre et de contribuer au développement de l'organisation syndicale dans les sociétés où elle n'est plus ou pas représentée. Fort du constat que FO est bénéfique là où il est présent, le Congrès doit tout mettre en œuvre pour que chaque salarié puisse bénéficier d'une implantation FO.

Le Congrès s'engage à organiser des rapprochements et un travail en commun entre salariés des sociétés d'autoroute et agents d'exploitation des autoroutes non concédées, pour l'amélioration des conditions de sécurité des agents intervenant sur le terrain.

Le Congrès invite instamment tous les salariés du secteur autoroutier à rejoindre les rangs de l'organisation syndicale FO, à se constituer en sections et syndicats dans les entreprises dépourvues de représentation FO.

Votée à l'unanimité.

